Une MJC…deux lieux !

25 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon
Tél. : 0472780570
accueil@mjcmonplaisir.net

27-29 Rue Garon Duret
69008 Lyon.
Tél. : 0437537024
espacedes4vents@mjcmonplaisir.net

RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2023

RÉSOLUTION N°1

L'Assemblée générale ordinaire, dûment convoquée, approuve le Rapport Moral et d'Orientation.

RÉSOLUTION N°2

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration, du budget prévisionnel et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôt au 31 août 2022 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un déficit de 103 987,64 €uros.
L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

RÉSOLUTION N°3

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat déficitaire de 103 987,64 €, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter de la manière suivante :

- ➔ Affecte le solde de ce déficit en report à nouveau

RÉSOLUTION N°4

L'Assemblée Générale donne pouvoir aux membres du Bureau et à la Direction pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.

RÉSOLUTION N°5

L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation annuelle à 14,50€ et à 6,5€ pour la 3ème personne de la famille. Elle est gratuite pour les personnes venant d'une autre MJC du réseau.

RÉSOLUTION N°6

Élection des membres du Conseil d'Administration